

jour où le ministre a présenté son budget d'un milliard, il nous a annoncé un déficit qui, là-bas, équivaudrait, selon nous, à 32 milliards. Le président, selon M. Dillon, opposerait son veto à toute réduction des revenus susceptibles de porter le déficit à plus de 3.2 milliards. Ici nous parlons d'un milliard, mais compte tenu du chiffre de notre population, de notre produit national brut ou de n'importe quoi d'autre, il faut le multiplier par dix et envisager le déficit du ministre dans cette optique.

Nous avons été surpris de voir que, pour la première fois, je crois, le ministre cherchait à ne faire aucune prédition au sujet du produit national brut. Il a, de fait, en une occasion, parlé d'une augmentation de 3 p. 100, mais les députés se souviennent sans doute de toutes les échappatoires qu'il s'était réservées à ce moment-là. Ces échappatoires, ce n'était pas celles auxquelles on a recours d'ordinaire, les échappatoires historiques que le ministre a laissé de côté l'an dernier, comme je l'ai signalé l'autre soir. J'estime que c'est là une clé du savoir pour les hommes d'affaires qui font des projets et qui, ayant payé leurs impôts, s'attendent à recevoir du chef du Trésor des prévisions économiques fondées sur les connaissances des hommes brillants dont les ministères disposent pour faire des prédictions sur une question capitale, comme celle du produit national brut.

Naturellement, ces prévisions viendraient trois mois plus tard que d'habitude, mais elles seraient quand même d'une certaine utilité pour les hommes d'affaires dans leurs calculs et leurs opérations pour le reste de l'année. Nous voulons savoir où le ministre trouvera le milliard de dollars dont il aura besoin. Évidemment, la loi sur le contrôle du change étranger laisse une inconnue, mais mettons qu'il s'agisse d'un déficit d'un milliard de dollars. Comment le ministre arrivera-t-il à le financer? Compte-t-il sur la Banque du Canada pour lui fournir ce montant? S'il n'entend pas le puiser dans les goussets du public, a-t-il l'intention de monétiser ce montant d'argent par l'intermédiaire du régime bancaire?

Rien, dans le budget, n'explique ce retard inusité à le présenter. Je me demande s'il a fallu au ministre trois mois de plus, après la date habituelle de la présentation du budget, pour convaincre ses collègues du cabinet, dont certains sont peut-être en faveur de dépenser et d'autres pensent peut-être aux prochaines élections, qu'il fallait mettre un frein à ce programme d'expansion. A l'exception de la décision concernant le fonds du change, toute importante décision d'ordre financier que renferme le budget a été prise

il y a bien des mois. Je le répète, les décisions budgétaires intéressent l'exercice financier courant ne portent, modifications établies, que sur 65 millions. Cependant, depuis trois mois, des gens paient la taxe d'accise sur les automobiles, qui doit être supprimée, d'après le ministre, au profit de la santé économique de notre pays. Pourquoi n'a-t-on pas supprimé cette taxe il y a trois mois, pour le plus grand bien de notre économie?

**L'hon. M. Martin:** On aurait dû la supprimer il y a deux ans.

**L'hon. M. Hellyer:** Vous voulez dire que le gouvernement aurait dû être supprimé.

**M. Jones:** Je me demande, monsieur l'Orateur, si vous pourriez protéger le député qui a la parole contre les interruptions des membres de son propre parti?

**M. Benidickson:** Je soutiens que, sauf l'obligation inconnue, contractée à l'égard du contrôle du change étranger, le budget ne renferme rien qui soit de nature à justifier le retard. Pour ce qui est du déficit, on l'avait déterminé il y a bien des mois. Ceux qui savent bien comment fonctionne le gouvernement n'ignorent pas qu'à l'automne, les collègues du ministre des Finances préparent à son intention les prévisions de leurs ministères. On procède à ces premières prévisions vers septembre. Je sais que les fonctionnaires du Conseil du Trésor les examinent et les remettent ensuite au ministre. Le ministère arrête alors avant Noël ses décisions quant aux dépenses.

Je suis sûr qu'on a suivi cette façon de procéder cette année. L'impression du livre du budget des dépenses, qu'on nous remet ordinairement en janvier, prend beaucoup de temps. Le ministre nous a dit mardi soir qu'indépendamment des erreurs de calcul et des hausses qui peuvent se produire au cours d'une année dans les dépenses, le présent budget porte peut-être en tout une augmentation d'environ 450 millions de dollars pour l'année financière 1961-1962 en cours, comparativement à l'année dernière.

Je soutiens que les ministres de la Couronne avaient déjà mis le ministre des Finances au courant de leurs besoins, et qu'il avait déjà, il y a des mois, arrêté ses décisions quant aux dépenses des divers ministères. Néanmoins, le voilà qui s'amène, mardi soir, pour nous déclarer que, dans les circonstances auxquelles le Canada doit faire face «aujourd'hui», il est «juste» de faire ceci ou cela. Les collègues du ministre avaient depuis des mois qu'ils ne pouvaient faire des dépenses supplémentaires sans déséquilibrer le programme monétaire, mais il semble que le ministre des Finances ait eu peine, durant trois mois, à les convaincre de